



PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN) D'YVOIR :

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE DU 21 FÉVRIER 2019

Présents :

M. Patrick Evrard, bourgmestre
M. Charles Paquet, échevin en charge du PCDN
Mme Céline Mathelart, coordinatrice du PCDN
M. Guillaume Martin, agent PCDN - FRW
Mme Isabelle Hubin
M. Bruno Denoiseux
Mme Catherine Fossion
Mme Sylvianne Delire
M. Louis Fivet
Mme Garance Ferrant
Mme Sylvianne Grégoire
M. François Héla
M. Brevers
M. Grandjean
Mme Mireille Dubucq
M. Didier Delbaen
M. Rosès
M. Emmanuel Amel
M. Luc de Hemptinne
M. Avenière

Déroulement de la réunion

1. Présentation de la FRW et du PCDN
2. Projets 2017 à finaliser
3. Etat d'avancement des projets 2018
4. Agenda communal 2019
5. Projets 2019

Monsieur Paquet débute la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants puis il présente Mme Céline Mathelart qui remplacera temporairement Mme Florine de Prémoriel en tant que coordinatrice du PCDN.

Un rapide tour de table est ensuite lancé et chacun se présente rapidement.

1. Présentation de la FRW et du PCDN

M. Guillaume Martin présente la FRW et ses missions puis explique succinctement le fonctionnement d'un PCDN.





Monsieur Denoiseux demande s'il est possible d'augmenter la fréquence des réunions. Il propose de faire plus qu'une réunion plénière par an et de reconstituer des groupes de travail (GT) pour faire avancer les différents projets. M. Martin rappelle que chaque PCDN choisit son propre mode d'organisation et que rien n'est figé.

La proposition faite par M. Denoiseux est partagée par l'ensemble des partenaires. Il faudra dès lors envisager de créer les GT par thématique ou par projet.

2. Projets 2017 à finaliser

La date limite pour envoyer les justificatifs de dépense à la Région Wallonne est fixée au 31/10/2019. Seul un projet est concerné : le placement d'un panneau à la prairie de fauche de Tricointe.

3. État d'avancement des projets 2018

- Ruches et zone refuge : M. de Hemptinne doit encore effectuer un recensement des fleurs et des abeilles sauvages (sortie de la première abeille coucou près du Bocq) et il aimerait créer des interactions avec les écoles. Des animations sont déjà prévues sur le site dans le cadre de la Semaine de l'Abeille.
Concernant l'entretien des panneaux didactiques, c'est au personnel communal de l'effectuer. Il faut aussi voir dans quelle mesure il pourrait entretenir les nichoirs et les ruches
- Malles pédagogiques : Mme Delire indique que le projet était porté par Florine. Le but étant que le matériel soit mis à disposition par la commune aux écoles. L'idéal serait de le faire en bon intelligence avec les directions des écoles de la commune. M. Evrard demande à Mme Mathelart d'en discuter avec Mme Eloin, échevine de l'enseignement. Mme Hubin demande à ce que la bibliothèque soit également associée au projet.
- Balades nature et enseignement à la biodiversité : une relance au niveau des écoles va être faite via madame Eloin qui est déjà au courant.
- Parcours pour personnes malvoyantes : Monsieur Héla souligne que c'est une expérience extraordinaire et à continuer. Il a aussi organisé une balade pour des personnes en chaises roulantes.

Mr Evrard demande à ce que ce genre d'information soit relayée à la commune pour faire l'objet d'un article dans le bulletin communal. Idem pour le projet de Mr de Hemptinne. Céline Mathelart propose de venir faire un reportage photos lors des prochaines activités afin d'illustrer lesdits articles. Mr Evrard donne un accord de principe sur la création d'une page FaceBook et annonce que le site web communal sera bientôt modernisé.





- Journée de l'arbre : La distribution d'arbres s'est bien déroulée mais il faudrait voir comment redynamiser la journée à l'avenir. Il faudrait pouvoir capter l'attention des personnes en réorganisant les emplacements des stands ou en prévoyant des animations.

4. Agenda communal 2019 :

- **Grand nettoyage de printemps (29, 30 et 31 mars)** : il y a déjà beaucoup d'inscrits, dont des écoles
- **Abeilles&Co (du 18 mai au 2 juin)** : des animations dans les écoles et pour les citoyens sont prévues
- **Printemps sans pesticides (du 20 mars au 20 juin)**
- **Plan Maya (date limite 30 avril)**
- **Semaine de l'arbre (du 18 au 24 novembre)**: la commune va introduire son dossier de candidature pour faire partie des 60 communes sélectionnées par la Région. Elle recevrait ainsi gratuitement des arbres et du matériel promotionnel.
- **Subside pour la lutte contre les invasives (Berce du Caucase – au moins 100 pieds sur le territoire communal)** : il y a peu de présence sur la commune et il y a de fortes chances pour que le CRHM s'en occupe déjà. Mr Denoiseux indique que l'invasive la plus présente à Yvoir, c'est le buddleia. Mr Héla évoque des zones où l'on retrouve plutôt des renouées du Japon. Un recensement de ces invasives doit être fait et des actions doivent être envisagées.
- **Relevé des arbres remarquables** : la commune a un délai de 9 mois pour vérifier l'inventaire existant. Il y a des difficultés de trouver des volontaires qui auraient les connaissances pour le faire. Certains des partenaires présents se proposent :

M. Héla pour Durnal (11) et Godinne (46),

M. Denoiseux pour Purnode (13) et Dorinne (13),

Mme Dubucq pour Mont (4) et Houx (13),

Mme Delire pour Evrehailles (23),

Charlotte Mathelart et Céline Mathelart pourraient s'occuper d'Yvoir (61).

Il manque donc quelqu'un pour Spontin (8) et qui pourrait prendre en charge une partie de Yvoir.

- **Cimetière Nature** : la commune va faire une demande de labellisation cette année (critère de premier niveau) pour le cimetière de Houx (où est enterré le botaniste Jean Massart).
- **Wallonie en Fleurs** : la commune souhaite poser sa candidature à la première fleur. Mr Héla insiste sur un problème : il faut faire un effort auprès des particuliers pour qu'ils laissent des





parcelles « sauvages » et aller à la rencontre des gens pour recenser ce qu'ils ont dans leur jardin et laisser y revenir la Nature. Jardin sont devenus des déserts complets. Mr Denoiseux tient à nuancer le propos : les mentalités évoluent chez les gérants de jardinerie et chez les particuliers (semaines sans pesticide, retour des potagers). Il dit qu'il ne faut pas perdre de l'énergie par rapport à ça mais plutôt de se concentrer sur les zones centrales du réseau écologique.

Mr Héla ajoute qu'il faut considérer les jardins et des zones périphériques au village comme des zones de liaison à gérer différemment et qu'il faut jouer sur les deux tableaux avec des activités pratiques et pas seulement des affiches ou des dépliants.

Mme Dubucq en profite pour faire remarquer que le fauchage tardif n'est pas toujours respecté dans la commune (piste cyclable à Mont-Godinne). Il faudrait veiller à sensibiliser les ouvriers communaux.

Mr Héla demande à ce que le produit de la fauche ne reste pas sur place (ça enrichirait le sol) et que, dans la mesure du possible, on répertorie certains talus sur lesquels on emmène la fauche, à défaut de la faire partout, ce qui demanderait une charge de travail trop importante pour le personnel communal.

Mr Brevers propose qu'il y ait à chaque bulletin communal un article PCDN. La première idée proposée est de rédiger un article concernant le dépôt des herbes de tonte dans les chemins creux.

5. Projets 2019

- **Projet Mr Denoiseux** : 100% en milieu naturel, en aval de Purnode. La zone jouxte une prairie de fauche restaurée par le GAL Haute Meuse. L'endroit serait un lieu de reproduction pour la couleuvre à collier. Il est question d'abattre des arbres en bordure de massifs rocheux. M. Denoiseux évoque la difficulté de prendre en charge l'abattage et l'exportation des arbres. La commune ou le DNF devront peut-être s'en charger. Il souhaite organiser une balade sur le site avec le DNF (dont un agent avait donné l'idée du projet).

Mr Héla demande s'il est envisageable de mettre en place une équipe pour la gestion des sites PCDN ; le partenariat est vieillissant et il est difficile de trouver des jeunes bénévoles. Il faudrait essayer de constituer un groupe à qui faire appel ponctuellement et prévoir un budget pour du matériel d'entretien.

- **Projet de Mr Amel** : mise en place d'un verger conservatoire à Evrehailles. Créer une zone riche en biodiversité au cœur du village (proximité du potager communautaire, des écoles, de jardins des riverains). Le but est également de faire s'y rencontrer les gens. (voir projet en annexe)
- **Projet « Yvoir porte ses fruits »** : créer des vergers ou restaurer des vergers à l'abandon et recréer du lien entre les personnes.
(Voir projet en annexe) Proposition de lier les deux projets de vergers.
- **Projet potager partagé (domaine d'Ahinvaux – ASBL Les Compagnons du Bocq)** : mise à disposition de 15 parcelles potagères en permaculture.





L'ASBL propose des formations en permaculture et en sylviculture. Le but est d'y créer un maillage social. Appel à candidats adhérents ou non à l'association. Monsieur Didier Delbaen propose aussi ses services pour les autres projets.

Mr Héla propose qu'un GT gestion soit créé pour discuter des différentes zones à gérer par la commune, le PCDN ou le DNF.

Afin de déterminer d'autres projets à réaliser en 2019-2020, il est proposé aux participants de participer à une animation dont voici les détails :

- 5 affiches ont été préparées. Ces affiches reprennent les grands thèmes traités dans les PCDN tels que la Région les a déterminés. Il s'agit de :
 - o Zones humides, mares & cours d'eau
 - o Sentiers & chemins
 - o Protection d'espèces & de sites
 - o Plantation, semis, potager, etc.
 - o Sensibilisation

Chacune est divisée en 3 colonnes (nom du projet, priorité et implication)

- Les partenaires sont invités à y indiquer le nom d'un projet qu'ils voudraient porter ou voir être mis en place
- Après quelques minutes, il est demandé aux participants de voter pour les projets qu'ils jugent être prioritaires. Chacun aura reçu préalablement des gommettes 5 numérotées de 1 à 5 points (cette étape a été oubliée volontairement ; le nombre de projets proposés ne s'y prêtait pas)
- Ensuite, les partenaires sont invités à noter leur nom dans la troisième colonne à côté des projets dans lesquels ils aimeraient s'impliquer

Sur base des projets mis en évidence et des personnes ayant montré de l'intérêt pour l'un ou pour l'autre, il a été décidé que ça servirait à constituer les groupes de travail futurs.

Nous nous sommes basés sur les 5 thèmes déterminés par la Région pour les PCDN, comme précisés plus haut.



thème	Nom projet	Implication
Protection d'espèces et de sites	Gestion flore et faune « la rochette » à Spontin	Francois Hela, Dorian Grandjean
	Matériel de Gestion pour tous les sites à gérer	Francois Hela, Dorian Grandjean
	Recensement des invasives sur la commune	Corentin Rosès, Mireille Dubucq
	Inventaire de la biodiversité	Corentin Rosès, Mireille Dubucq
Zones humides, mares et cours d'eau		
Plantation, semis, potager	Réhabilitation, soins des anciens vergers sur l'entité Profiter de la journée de l'arbre pour montrer la taille, les soins,...	Emmanuel Amel, Catherine Fossion, Daniel Avenièrè
Sensibilisation	Touche pas a ma terre Redessiner la carte cadastrale en imposant la plantation de fruitiers à raison de 3 unités de haute tige par 10 ares	Tous les citoyens responsables
	0 pesticides- 0 insecticides Replacer des haies arbusives dans les parcelles agricoles Obligation de gérer les fossés pour l'évacuation des eaux de surfaces	Tous les agriculteurs
	Journées (1/2) vertes (fin juin) Marche nature avec classes dans jours blancs (voir ex PCDN Anhee)	A Visée+ quelques personnes « ressource » et quelques instituteurs
	Refuge environnemental et développement de l'abeille buckfast d'Yvoir	Luc de Hemptinne/ Dorinne Daniel Avenièrè
Sentiers et chemins	Réhabilitation du chemin du Meunier au lieu-dit Pichelotte-Evrehailles	Pour aider Dorian Grandjean
	Rétablir le chemin à travers bois et campagne (Chansin-Dorinne)	L Fivet Pour aider Dorian Grandjean
	« Relancer » le groupe sentiers	Marc Brevers (via Patrick Evrard) Pour aider Dorian Grandjean

En outre il sera demandé aux partenaires de réaliser les fiches des projets qu'ils souhaitent porter. Un exemple de fiche est annexé à ce compte-rendu.

La réunion se termine autour d'un verre de l'amitié.